



Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires
Zwischenstaatliche Organisation für den internationalen Eisenbahnverkehr
Intergovernmental Organisation for International Carriage by Rail

NOT-24022
30.08.2024

CIV

Liste des lignes maritimes et de navigation intérieure

DANEMARK (DK)

Chapitre ouvert avec effet au : 01.07.2006 ([A 60-02/501.2006](#))

Chapitre modifié : 12.06.2015 ([A 60-02/503.2015](#))

Chapitre restructuré : 30.08.2024 ([NOT-24035](#))

LIGNES¹

1. Esbjerg havn (Port de Esbjerg) (DK) - Nordby Fanø (DK).....	3
2. Kalundborg (DK) - Åghus havn (DK)	3
3. Kalundborg (DK) - Kolby Kås (DK)	4
4. Korsør (DK) - Nyborg (DK)	4
5. København (Copenhagen) (DK) - Malmö (SE).....	5
6. København (Copenhagen) (DK) - Oslo (NO).....	5
7. Esbjerg (DK) - Harwich (UK ²).....	6
8. København (Copenhagen) (DK) - Rønne (DK).....	6
9. Rønne (DK) - Ystad (SE).....	7
10. Spodsbjerg (DK) - Tårs (DK)	7
11. Rødby (DK) - Puttgarden (DE).....	8
12. Helsingør (Elseneur) (DK) - Helsingborg (SE)	9
13. Frederikshavn (DK) - Göteborg (SE)	10
14. Hirtshals (DK) - Kristiansand (NO).....	10

¹ Les lignes sont présentées dans l'ordre chronologique de leur inscription.

² À la demande formelle du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Code Pays ISO 3166 « GB » est remplacé par l'abréviation « UK ».

1. Esbjerg havn (Port de Esbjerg) (DK) - Nordby Fanø (DK)

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- DSB - DSB passager
Bernstorffsgade 20-22
DK - 1577 København V

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

Chapitre DK du
[01.07.2006](#)

2. Kalundborg (DK) - Århus havn (DK)

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- DSB - DSB passager
Bernstorffsgade 20-22
DK - 1577 København V

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

Chapitre DK du
[01.07.2006](#)

3. Kalundborg (DK) - Kolby Kås (DK)

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- DSB - DSB passager
Bernstorffsgade 20-22
DK - 1577 København V

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

Chapitre DK du
[01.07.2006](#)

4. Korsør (DK) - Nyborg (DK)

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- DSB - DSB passager
Bernstorffsgade 20-22
DK - 1577 København V

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

Chapitre DK du
[01.07.2006](#)

5. København (Copenhagen) (DK) - Malmö (SE)³

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006
[A 60-02/501.2006](#)

12.06.2015
[A 60-02/503.2015](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- Scandlines A/s
Dampfærgevej 10
DK - 2100 København Ø

01.07.2006
[A 60-02/501.2006](#)
Chapitre DK du [01.07.2006](#)
Chapitre SE du [01.07.2006](#)

12.06.2015
[A 60-02/503.2015](#)

6. København (Copenhagen) (DK) - Oslo (NO)

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006
[A 60-02/501.2006](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- Det Forenede Dampskibs-Selskab
(DFDS)
Passenger Division
Sankt Annae Plads 30
DK - 1295 København

01.07.2006
[A 60-02/501.2006](#)
Chapitre DK du [01.07.2006](#)

³ Entre l'entrée en vigueur du Protocole 1999 portant modification de la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF) du 9 mai 1980, le 1^{er} juillet 2006, et l'entrée en vigueur de ce Protocole pour la Suède, le 12 juin 2015, par le dépôt de son instrument de ratification, les RU CIV 1999 ont été appliquées sur cette ligne sur la base du droit international privé (à condition que les parties au contrat ont convenu de les appliquer contractuellement) aux transports maritimes effectués en complément à un transport ferroviaire. Voir [A 60-02/501.2006](#).

7. Esbjerg (DK) - Harwich (UK)

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- Det Forenede Dampskibs-Selskab (DFDS)
Passenger Division
Sankt Annae Plads 30
DK - 1295 København

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

Chapitre DK du
[01.07.2006](#)

Chapitre UK du
[01.07.2006](#)

8. København (Copenhague) (DK) - Rønne (DK)

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- Bornholmstrafikken
DK - 3700 Rønne

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

Chapitre DK du
[01.07.2006](#)

9. Rønne (DK) - Ystad (SE)⁴

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- Bornholmstrafikken
DK - 3700 Rønne

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

Chapitre DK du [01.07.2006](#)

Chapitre SE du [12.06.2015](#)

10. Spodsbjerg (DK) - Tårs (DK)

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- Sydfynske Dampskibsselskab A/S
(SFDS)
DK - 5700 Svendborg

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

Chapitre DK du [01.07.2006](#)

⁴ Entre l'entrée en vigueur du Protocole 1999 portant modification de la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF) du 9 mai 1980, le 1^{er} juillet 2006, et l'entrée en vigueur de ce Protocole pour la Suède, le 12 juin 2015, par le dépôt de son instrument de ratification, les RU CIV 1999 ont été appliquées sur cette ligne sur la base du droit international privé (à condition que les parties au contrat ont convenu de les appliquer contractuellement) aux transports maritimes effectués en complément à un transport ferroviaire. Voir [A 60-02/501.2006](#).

11. Rødby (DK) - Puttgarden (DE)

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

<i>Ligne maritime exploitée ou coexploitée par</i>	<i>Inscription avec effet au</i>	<i>Radiation avec effet au</i>
• Chemins de fer de l'État danois (DSB passager) Bernstorffsgade 20-22 DK - 1577 København V	01.07.2006 A 60-02/501.2006 Chapitre DK du 01.07.2006	
• Scandlines Deutschland GmbH Drehbahn 7 DE - 20354 Hamburg (NOT-21004)	01.07.2006 A 60-02/501.2006 Chapitre DE du 01.07.2006	
• Anciennes données – Scandlines Deutschland GmbH Bäckerbreitergang 75 DE - 20355 Hamburg (NOT-19003) – Scandlines Deutschland GmbH Admiralitätsstraße 60 DE - 20459 Hamburg (Chapitre DE du 15.07.2016) – Scandlines Deutschland GmbH Hochhaus am Fährhafen DE - 18119 Rostock - Warnemünde (Chapitre DE du 03.02.2008) – Scandlines AG Hochhaus am Fährhafen DE - 18119 Rostock - Warnemünde (Chapitre DE du 01.07.2006)		

12. Helsingør (Elseneur) (DK) - Helsingborg (SE)⁵

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006

[A 60-02/501.2006](#)

<i>Ligne maritime exploitée ou coexploitée par</i>	<i>Inscription avec effet au</i>	<i>Radiation avec effet au</i>
Chemins de fer de l'État danois (DSB passager) Bernstorffsgade 20-22 DK - 1577 København V	01.07.2006 A 60-02/501.2006 Chapitre DK du 01.07.2006	
Scandlines AB Box 43 SE - 25278 Helsingborg	01.07.2006 A 60-02/501.2006 Chapitre SE du 01.07.2006	

⁵ Entre l'entrée en vigueur du Protocole 1999 portant modification de la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF) du 9 mai 1980, le 1^{er} juillet 2006, et l'entrée en vigueur de ce Protocole pour la Suède, le 12 juin 2015, par le dépôt de son instrument de ratification, les RU CIV 1999 ont été appliquées sur cette ligne sur la base du droit international privé (à condition que les parties au contrat ont convenu de les appliquer contractuellement) aux transports maritimes effectués en complément à un transport ferroviaire. Voir [A 60-02/501.2006](#).

13. Frederikshavn (DK) - Göteborg (SE)⁶

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006
[A 60-02/501.2006](#)

12.06.2015
[A 60-02/503.2015](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- Stena Line AB
Fersta Långgatan 26
SE - 40519 Göteborg

01.07.2006
[A 60-02/501.2006](#)
Chapitre DK du [01.07.2006](#)
Chapitre SE du [01.07.2006](#)

12.06.2015
[A 60-02/503.2015](#)

14. Hirtshals (DK) - Kristiansand (NO)

Les transports sur la ligne sont soumis aux dispositions de la Convention le

Les transports sur la ligne cessent d'être soumis aux dispositions de la Convention le

01.07.2006
[A 60-02/501.2006](#)

*Ligne maritime
exploitée ou coexploitée par*

Inscription avec effet au

Radiation avec effet au

- Color-Line Ferries
PB 82
NO - 4601 Kristiansand

01.07.2006
[A 60-02/501.2006](#)
Chapitre DK du [01.07.2006](#)
Chapitre NO du [01.07.2006](#)

⁶ Entre l'entrée en vigueur du Protocole 1999 portant modification de la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF) du 9 mai 1980, le 1^{er} juillet 2006, et l'entrée en vigueur de ce Protocole pour la Suède, le 12 juin 2015, par le dépôt de son instrument de ratification, les RU CIV 1999 ont été appliquées sur cette ligne sur la base du droit international privé (à condition que les parties au contrat ont convenu de les appliquer contractuellement) aux transports maritimes effectués en complément à un transport ferroviaire. Voir [A 60-02/501.2006](#).